

Table des matières

Généralités.....	3
SUJETIONS GENERALES	4
1) Description succincte des travaux	4
2) Connaissance du projet.....	4
3) Continuité de service	4
4) Documents techniques.....	4
5) Détail de fabrication des ouvrages.....	4
6) Nettoyage de chantier	4
7) Mesures de sécurité	5
8) Tri et évacuation des déchets.....	5
9) Connaissance des travaux.....	5
10) Connaissance des lieux.....	6
RESPONSABILITE DU TITULAIRE	6
11) Responsabilité vis-à-vis des ouvriers et des tiers	6
12) Protection des ouvrages jusqu'à la réception des travaux	7
13) Documents techniques de référence	7
14) Dessins d'exécution.....	7
15) Qualité des matériaux	7
16) Coordination des travaux.....	8
17) Réservations – rebouchages – percements - calefeutrement	8
18) Opérations préalables à la réception	9
19) Réception des installations	9
20) Dossier des ouvrages exécutés (DOE).....	10
Lot N° 1 – DEMOLITION - MACONNERIE	11
Lot N° 2 – AMENAGEMENT PAYSAGER	16
Lot N° 3 – CHARPENTE	24
Lot N° 4 – MENUISERIE INTERIEURE/EXTERIEURE	27
Lot N° 5 – CLOISON/PLAFOND/PEINTURE	38
Lot N° 6 – SOL-SOUPLE/FAÏENCE.....	45
Lot N° 7 – CVC-PLOMBERIE	53
Lot N° 8 – CFO-CFA.....	67

Généralités

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

SUJETIONS GENERALES

1) Description succincte des travaux

Le présent descriptif a pour objet de définir les prestations du marché de travaux. Le présent marché a pour objet les travaux d'extension du PAPV et la création d'un espace de consultation de jour au sein du bâtiment 406 du Centre Hospitalier Le Vinatier (CHLV). La structure objet des travaux est classée en ERP de type U de 5^{ème} catégorie. Les travaux se feront en site partiellement occupé. Les conditions d'exécution et de déroulement des travaux du chantier sont les suivantes :

Deux grandes phases sont à intégrer dans le cadre de la réalisation du projet :

- 1- Le curage/démolition des locaux au rez-de-chaussée du 406 et l'aménagement de la nouvelle zone de consultation.
- 2- Les travaux d'aménagement sur la partie 407 au rez-de-chaussée

2) Connaissance du projet

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, le soumissionnaire doit prendre connaissance des plans et des lieux.

Le soumissionnaire est réputé avoir vérifié soigneusement toutes les cotes portées aux dessins et s'être assuré de leur concordance tant entre les divers plans qu'avec les bâtiments ou état des lieux existants.

Contenu des prix unitaires

Sont implicitement compris dans les prix unitaires de l'entreprise :

- plans d'exécution et de fabrication
- fourniture, fabrication et pose des ouvrages
- conservation et protection des ouvrages
- nettoyage et enlèvement des gravats
- percements, scellements, réservation, raccords
- protection de sécurité
- implantation des bâtiments
- échafaudages
- installations de chantier
- réseaux de chantier
- études spéciales
- Plans PHS
- D.O.E.
- Garantie légale

3) Continuité de service

Le titulaire devra pendant la phase des travaux mettre tout en œuvre pour assurer la continuité du service ainsi que toutes les sujétions afférant à la réalisation de ces travaux.

4) Documents techniques

Le titulaire devra se conformer aux normes, DTU et règles de l'art applicables aux prestations visées par le présent marché et aux dispositions générales relatives aux établissements publics de santé.

5) Détail de fabrication des ouvrages

Les détails de fabrication établis sous l'entière responsabilité du titulaire seront soumis à l'agrément préalable du Maître d'œuvre et du Bureau de Contrôle.

Les plans de réservations et d'aménagement seront transmis aux divers intervenants après accord du Maître d'Œuvre.

6) Nettoyage de chantier

Le titulaire devra conserver le chantier propre et libre de tous déchets pendant et après l'exécution des travaux.

Le titulaire devra procéder au nettoyage, à la réparation et à la remise en état des installations qu'il aura salies ou détériorées, y compris pour les abords immédiats des bâtiments.

Dans le cas où le nettoyage journalier du chantier ou nettoyage final avant réception des travaux n'était pas (ou mal) exécuté, le maître d'œuvre fera intervenir une entreprise de son choix pour réaliser cette prestation.

Ces travaux seront déclenchés sur simple constat du maître d'œuvre et les frais engendrés seront imputables aux entreprises défaillantes.

- Edition du 30/03/2026

Il devra en outre fournir les plans de fabrication des ouvrages de montage et de pose, calepinage ou tout autre en dehors de PEO (plans d'exécution) remis par le Maître d'œuvre, quatre semaines avant le début des travaux.

Prescriptions

Dans les prescriptions du présent CCTP, le Maître d'Œuvre ou son prescripteur se sont efforcés de renseigner l'entreprise sur les travaux à exécuter. Il convient de signaler que cette description n'a pas de caractère limitatif.

Le soumissionnaire devra signaler tout oubli ou omission flagrante qu'il aurait dû normalement constater à la lecture des documents tant sur les plans que dans le descriptif.

Il ne pourra arguer d'oubli ou d'imprécision, pour faire valoir modification de son forfait, ou pour ne pas exécuter ses prestations conformément aux normes et aux règles de l'art.

Il devra également s'informer des travaux des autres corps d'état, pour tenir compte des incidences sur ses ouvrages.

12) Protection des ouvrages jusqu'à la réception des travaux

Le titulaire devra protéger ses matériaux et ses ouvrages contre les risques de vol, détournement, dégradations de toutes origines (vandalisme, climat, etc.).

De plus, pendant l'exécution de ses propres travaux, il devra prendre les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradations aux matériaux ou ouvrages des autres entrepreneurs. Il est responsable des conséquences pouvant résulter des infractions à ses obligations.

Tous ouvrages présentant une fragilité quelconque seront protégés par des moyens appropriés à leur nature contre les chocs et souillures susceptibles de les détériorer ou de les dégrader pendant l'exécution des travaux.

Cette protection est réputée comprise dans le forfait de l'entreprise au même titre que l'entretien, le remplacement éventuel de pièces détériorées, la dépose et repose qui seraient nécessaires en cours d'exécution des travaux, la dépose définitive des protections en fin de chantier.

13) Documents techniques de référence

Les travaux relatifs à chaque lot seront exécutés conformément aux prescriptions des documents suivants :

- . D.T.U. en vigueur à la date de la consultation et Cahier des Charges et des Clauses Spéciales (C.C.C.S.) propres aux ouvrages de chaque lot.
- . Normes Françaises homologuées (NF)
- . Agréments et avis du C.S.T.B.
- . Aux règles et techniques de construction habituelles à la profession.

14) Dessins d'exécution

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire est tenu de soumettre les plans de détails de ses ouvrages à l'approbation du Maître d'œuvre.

Toutes les cotes seront relevées sur le chantier avant tout commencement de mise en fabrication.

Les différentes phases de fabrication des ouvrages (assemblages, finitions, etc.) seront conformes au Cahier des Prescriptions Techniques Générales édité par le C.S.T.B.

15) Qualité des matériaux

Tous les éléments de l'installation devront être :

- . Neufs (produits de réemplois interdits) et en parfait état
- . Conformés (et par ordre de priorité en cas de contradiction),
 - à la réglementation
 - aux présentes spécifications techniques.

Les appareils devront :

- . Avoir une estampille de qualité ou un certificat de qualité délivré par un organisme officiel, chaque fois qu'une telle qualification existe.
- . Être garantis par leurs constructeurs pour l'utilisation envisagée.
- . Être munis de leurs étiquettes d'origine.

Edition du 30/03/2026

Le délai de garantie des ouvrages concernés par les réparations sera prolongé d'un an, à compter de la date des réparations.

Le titulaire devra assurer des visites régulières durant le délai de garantie, en vue de vérifier le fonctionnement du matériel et de donner tous les conseils nécessaires à son exploitation et à son entretien.

Les entreprises ont la responsabilité de la propreté du chantier durant son exécution, ainsi qu'au moment de la réception. Elles assureront également le nettoyage des abords et l'enlèvement des gravois afin de présenter un ensemble propre. En l'absence, le maître d'ouvrage se réserve le droit de mandater une entreprise de nettoyage extérieure dont les frais seraient imputés à l'entreprise titulaire du lot concerné.

- la liste des fournisseurs avec adresse, numéro de téléphone et nom des personnes à contacter.

Ceux-ci devront parvenir au Maître d'Œuvre 15 jours calendaires après la réception définitive du chantier.

Lot N° 1 – DEMOLITION - MACONNERIE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Edition du 30/03/2026

- Edition du 30/03/2026

- Edition du 30/03/2026

1.2.11 Provision pour sondage

Provision pour réaliser trois sondages sur les faux-plafonds du bâtiment

Position :

- PH RDC

Lot N° 2 – AMENAGEMENT PAYSAGER

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

La qualité des matériaux sera soumise au contrôle du Maître d'Œuvre.

Les fonds de formes seront soigneusement compactés et feront l'objet d'essais de contrôle à la charge de l'Entreprise.

COUCHES D'ASSISES ET CORPS DE CHAUSSES :

Les matériaux seront mis en place en cordon.

Chaque couche constitutive fera l'objet d'une réception avant commencement de la suivante.

L'épaisseur de la couche sera compatible avec les moyens de compactage ainsi qu'aux résultats à obtenir.

Toutes précautions devront être prises pour assurer l'écoulement permanent des eaux.

Le réglage fin des couches d'assise sera fait par rabotage. Le réglage par enduit mince rapporté sera pros crit.

COUCHES DE ROULEMENT

Avant application des couches de roulement, il sera procédé :

- Au calibrage de la largeur des chaussées
- Au décapage des rives
- A la suppression des flaches, ornières, nids de poules, etc.
- A la mise à niveau des regards
- A l'enlèvement et au nettoyage de tous débris ou dépôts étrangers à la chaussée.

COUCHE D'IMPREGNATION

Elle sera répandue après réception de la surface à revêtir.

COUCHE D'ACCROCHAGE

Le répandage sera fait en avant de la couche de roulement.

La rupture de l'émulsion devra avoir lieu avant répandage des enrobés.

Ce répandage sera systématiquement fait si les enrobés sont mis en oeuvre sur une chaussée mouillée.

ENROBES ET BETON BITUMINEUX

Ils seront réalisés et mis en oeuvre conformément aux dispositions des normes :

- NF EN 13108-1 : Enrobés bitumineux
- NF EN 13108-2 : BBTM, Béton Bitumineux Très Mince,
- NF EN 13108-7 : BBD, Béton Bitumineux drainant,
- NF EN 13108-8,
- NFP 98-150-1.

La centrale d'enrobage sera d'un modèle agréé permettant un contrôle systématique :

- Des agrégats,
- De la température des enrobés,
- De la teneur en liant.

Le transport se fera par camions bâchés, avec réchauffage de la benne de transport,

Le répandage sera interdit si la température des agrégats est inférieure à 135°C pour les grave-bitumes et les bétons bitumineux, 140°C pour les EME, ou si le sol est gelé ou recouvert de neige. Dans ces cas les matériaux enrobés non utilisables seront évacués par l'Entreprise du présent lot. Ces températures de répandage seront à vérifier en fonction de la classe de bitume utilisé.

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

MATERIAUX

La provenance des matériaux destinés aux ouvrages sera soumise à l'approbation du Maître d'Œuvre.

Les produits préfabriqués devront obligatoirement provenir d'usines agréées.

Les matériaux de lit de pose et de remblaiement seront exempts de tous éléments susceptibles de porter atteinte aux canalisations.

Les débris végétaux seront éliminés.

TRANCHEES

Les travaux d'ouverture, de comblement et de réfection après tranchées seront menés en application des clauses de la norme NF-P 98-331 dans sa dernière édition.

Les tranchées seront réalisées dans les terrains de toutes natures à la pelle hydraulique ou au tractopelle. A proximité des canalisations de gaz, câbles électriques, et chambres de vannes, les tranchées seront réalisées manuellement avec toutes les précautions utiles.

Elles seront réalisées soit avec talus de déblais, soit avec blindage suivant la nature du terrain et la profondeur des tranchées.

Les remblais après pose des canalisations seront réalisés avec les matériaux du site, à l'exception des tranchées sous voiries et voies pour pompiers qui seront elles remblayées avec un gravier d'apport de bonne qualité.

REGARDS

Ils devront résister aux effets de la circulation des véhicules. Les tampons de couverture seront réalisés en fonte, leur classe de résistance sera conforme aux prescriptions de la norme EN124.

Le système d'ouverture des tampons sera verrouillable.

Le radier sera en béton armé et formera une cunette.

Les regards de grande profondeur (> 1.50 m) seront à l'intérieur, munis d'échelons espacés de 30 cm et d'une crosse.

Rampes bétons

- D.T.U. n°13.11 : Fondations superficielles.
- . Cahier des clauses techniques – Mars 1988 et modificatif n° 1 – Juin 1997
- . Cahier des clauses spéciales – Mars 1988.
- D.T.U. n° 13.2 : Fondations profondes
- D.T.U. n°13.12 : Règles pour le calcul des fondations superficielles – Mars 1988 et erratum de novembre 1988.
- D.T.U. n°13.3 : dallages
- NF P 18-010 Bétons - Classification et désignation des bétons hydrauliques.
- NF P 18-011 Bétons - Classification des environnements agressifs.
- NF P 18-101 Granulats - Vocabulaire - Définitions et classification.
- NF P 18-103 Adjuvants pour bétons, mortiers et coulis - Définition, classification et marquage.
- NF P 18-201 Travaux de bâtiment - Exécution des travaux en béton - Cahier des clauses techniques (DTU 21).
- NF P 18-203 Utilisation du chlorure de calcium et des adjuvants contenant des chlorures dans la confection des coulis, mortiers et bétons (DTU 21.4).
- NF P 18-210 Travaux de bâtiment - Murs en béton banché - Cahier des clauses techniques (DTU 23.1).
- NF P 18-303 Bétons - Mise œuvre - Eau de gâchage pour bétons de construction.
- NF P 18-305 Bétons - Béton prêt à l'emploi.
- NF P 18-325 Béton - Performances, production, mise en œuvre et critères de conformité (ENV206).
- NF P 18-541 Granulats - Granulats pour béton hydraulique - Spécifications.

Préconisation du CHV

Epoque de plantation

L'ensemble des végétaux sera planté pendant la période favorable, à savoir du 15 octobre au 15 février au plus tard.

Les plantations doivent être suspendues en période de gel, de chute de neige et lorsque la terre est détrempée par la pluie, le gel ou la fonte des neiges.

En cas de dépassement de délai du fait du titulaire, le maître d'ouvrage est en droit d'exiger la plantation de végétaux en bac ou en conteneurs. La plus-value est prise en charge intégralement par le titulaire.

A la réception, l'entreprise remettra les documents suivants :

Les plans d'Ouvrages Exécutés (D.O.E) qui regroupent les plans d'exécution (EXE) avec toutes les adaptations faites sur le chantier. (1 support informatique)

2.1 AMENAGEMENT PAYSAGER

2.1.1 Protections / Nettoyage / Déchets

Est compris

- La gestion de bennes avec la mise en place d'un tri sélectif
- La protection et l'entretien de ses ouvrages jusqu'à la réception des ouvrages
- l'entretien du chantier et le nettoyage journalier jusqu'à la fin de ses travaux (balayeuse)
- L'évacuation des déchets du chantier

Position :

- Edition du 30/03/2026

Edition du 30/03/2026

Lot N° 3 – CHARPENTE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex



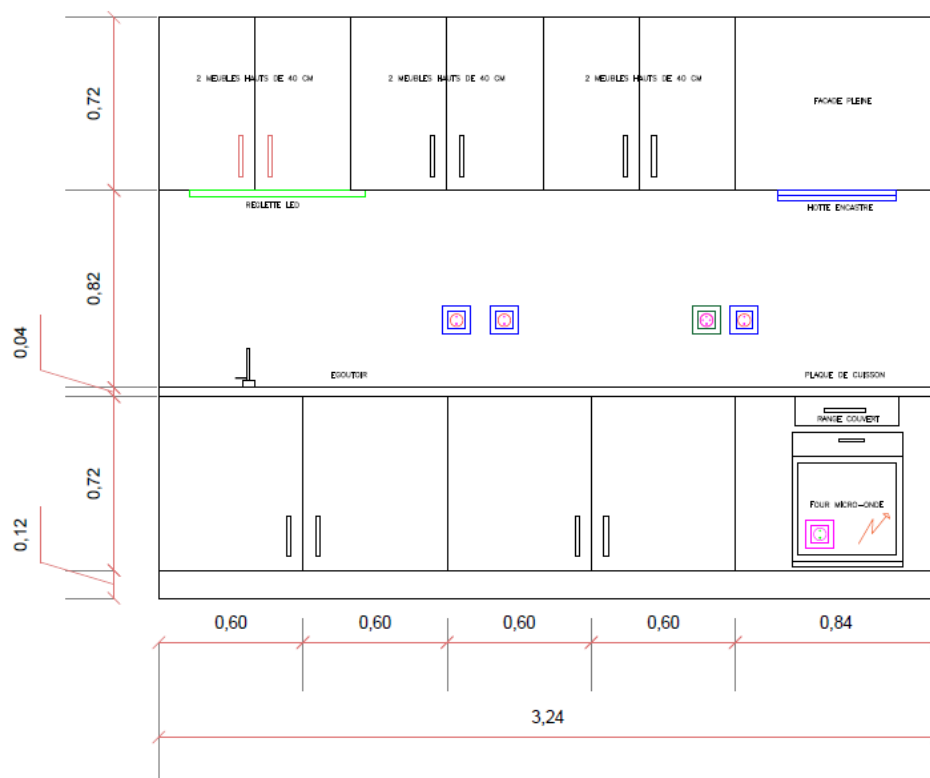
Lot N° 4 – MENUISERIE INTERIEURE/EXTERIEURE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

- Découpes, joints, cache-plinthes et finitions incluses.
- Matériaux et qualité attendue
 - Façades de meubles en panneau composite finition peinture colorée au choix du maître d'ouvrage.
 - Quincaillerie, charnières et coulisses métalliques robustes (type Blum ou équivalent).
 - Robinet gamme Sanifirst - Robinetterie Santé ou équivalent. TECHNOLOGIE BREVETEE MASTERMIX. Association innovante d'une cartouche céramique et d'une cartouche thermostatique : sécurité et fiabilité. Sans intercommunication EFS/ECS. Sans clapet anti-retour. Corps à intérieur lisse : limite le risque de développement bactérien. Intuitivité des organes de commande. Butée de température (41°C) et réglage de butée maximum de débit. Maintien de température et sécurité anti-brûlure.
 - - Mitigeur de lavabo sur plage, sans vidage
 - - Hauteur sous bec : 191 mm
 - - Saillie : 125 mm - Bec orientable
 - - Cartouche céramique et cartouche thermostatique conforme NF EN 1111
- Prescriptions d'exécution
 - L'entreprise devra assurer la pose complète, compris calage, réglage et mise à niveau.
 - Essais, réglages, mise en service et vérification de bon fonctionnement en présence de la maîtrise d'ouvrage.
 - Nettoyage du chantier et remise en état des lieux en fin d'intervention.

CUISINE



Position :
- 406-N0-P-047

4.1.8 Patères

Fourniture et pose de 2 patères souple anti pendaison, teinté dans la masse, teinte au choix du Maître d'œuvre. Une haute et une basse pour accès PMR
Espace des patères 15 cm environ.

- Edition du 30/03/2026

- 406-N0-P-037

- ensemble des portes

- 407-N0-C-030

- 406

- Portes butant contre un mur ou une cloison sur la partie existante et neuve

- Compris imposte vitrée au-dessus de la porte et habillage autour de la porte créée

Lot N° 5 – CLOISON/PLAFOND/PEINTURE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Edition du 30/03/2026

- Finition : à peindre (ou blanche standard), compatible avec peintures acryliques intérieures.

Position :

- 406-N0-P-031

5.3.5 Trappes transversales

Réalisation de trappes dans plafond placo de 0.30 x 0,30ml comprenant :

- découpe placo suivant cotes indiquées
- fourniture et mise en œuvre d'ossatures apparentes en profilés acier galvanisé T de 24mm laqués blancs
- fourniture et pose de dalles à bords feuillurés

Position :

- 406-N0-P031/37 au droit des alimentations de chauffage et câblage

5.3.6 Joues verticales en plaques de plâtre standard ht 0.82 ml

Fourniture et mise en place de joues de plafond exécutées en plaques de plâtre standard de 13 mm à peindre classés M1., fixées verticalement comprenant :

- découpes, coupes et chutes,
- rebouchage des têtes de vis, joint et enduit,
- profilé de finition en acier galvanisé laqué dito plafond,
- toutes sujétions d'exécution et de finition (parement vu prêt à peindre).

Position :

- 406-N0-P027/47

5.3.7 Flocage coupe-feu 1H

Description

Performances :

- Complément CF avec P.V. d'essai, pour l'obtention d'un degré CF 1 heures pour l'ensemble plancher bois. + flocage.
- Partie courante : $R \geq 3,55 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$

Y compris toutes sujétions d'échafaudages nécessaires, toutes les protections des ouvrages et matériaux adjacents, toutes sujétions de mise en œuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Position :

- 407-N0-P043

5.4 PEINTURE

5.4.1 Ratissage de la gouttelette

Sur la gouttelette existante, la prestation pour rendre les murs lisses, le présent lot devra :

- Nettoyer la surface.
- Appliquer un fixateur pour assurer la bonne adhérence du mastic
- A l'aide d'une truelle ou d'un rouleau spécial, étaler une première couche de pâte d'égalsation et la laisser sécher.
- Une fois sèche, poncer le mur pour enlever les imperfections.
- Appliquer une deuxième couche de pâte égalisant pour obtenir une finition plus uniforme.
- Poncer doucement pour enlever la poussière et les impuretés.

Position :

- CF plan de repérage - Ensemble des cloisons et doublages conservés

5.4.2 Rafraichissement de murs plâtres ou doublages existants comprenant :

- Réparation ponctuelles d'enduits, pose de résille de renfort sur les fissures si nécessaire
- Suppression de tous défauts d'aspect sur le ratissage effectué (bulles, déchirures etc.)
- Brossage, époussetage des supports neufs,
- 2 couches de peinture laque de décoration satinée à base de dispersion alkyde polyuréthane en phase aqueuse
- Etat de finition recherchée : Finition B (courante) suivant la Norme NF P74-201-1 (DTU59.1). CH 0031 Blanc Aspen

Position :

- CF plan de repérage - BAT 406
- 407-N0-P064/27
- 407-N0-P029

5.4.3 Mise en peinture de murs plâtres ou doublages comprenant :

Mise en œuvre d'un revêtement mince, aspect satiné, finition B sur murs et cloisons, comprenant :

- préparation du support arrachage papier peint ou toile de verre existant,
- impression du support,
- toile de verre 180g/m2 en lés, posées bord à bord, compris encollage à raison de 300g/m2 suivant prescriptions du fabricant,
- marouflage soigné, placage des joints à la roulette, coupes d'arases hautes et basses,
- 2 couches de peinture laque de décoration satinée à base de dispersion alkyde polyuréthane en phase aqueuse
- Etat de finition recherchée : Finition B (courante) suivant la Norme NF P74-201-1 (DTU59.1). CH 0031 Blanc Aspen

Position :

- CF plan de repérage

5.4.4 Mise en peinture des plafonds comprenant :

Mise en œuvre d'un revêtement mince, aspect satiné, finition B sur murs et cloisons, comprenant :

- préparation du support arrachage papier peint ou toile de verre existant,
- impression du support,
- toile de verre 180g/m2 en lés, posées bord à bord, compris encollage à raison de 300g/m2 suivant prescriptions du fabricant,
- marouflage soigné, placage des joints à la roulette, coupes d'arases hautes et basses,
- 2 couches de peinture laque de décoration satinée à base de dispersion alkyde polyuréthane en phase aqueuse
- Etat de finition recherchée : Finition B (courante) suivant la Norme NF P74-201-1 (DTU59.1). CH 0031 Blanc Aspen

Position :

- 406-N0-P-031/37

5.4.5 Baguette d'angle

Fourniture et pose de baguette d'angle section minimale 28 x 28 mm. En alu laqué blanc.

Position :

- 406-N0-C-040

5.4.6 Provision pour remise en peinture des façades

Provision pour remise en peinture extérieure du mur au droit de la pièce 407-N0-P-029 et au droit de la porte créée vers la pièce 406-N0-P-027, suivant une méthodologie précise pour garantir la protection et l'esthétique de l'ensemble du local

Position :

- 406-N0-P-027
- 407-N0-P-029

5.4.7 Peinture sur support bois, PVC et métallique :

- Avant la pose : brossage, impression à 1 couche
- Rebouchage
- Ponçage
- Enduit repassé
- Ponçage à sec
- 2 couches de peinture finition satinée à base de résines glycérophthaliques. Toutes faces vues.
- Etat de finition recherchée : Finition B (courante) suivant la Norme NF P74-201-1 (DTU59.1). CH 0031 Blanc Aspen

Position :

- Ensemble des boiseries des locaux rafraichis (plinthes etc.)
- Ensemble des nouvelles canalisations du sanitaire
- Ensemble des ouvrages métalliques (cadres de porte etc.)

5.5 NETTOYAGE

5.5.1 Nettoyage de fin de chantier (PSE)

Nettoyage qui consiste à éliminer les salissures afin d'assurer la propreté, l'hygiène, l'esthétique et la maintenance préventive des revêtements et des bâtiments, selon des procédés mécaniques et/ou chimiques.

Lot N° 6 – SOL-SOUPLE/FAÏENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Au droit de baie libre, ces jonctions seront réalisées à mi- épaisseur de la paroi.

Ces mesures seront effectuées avec un hygromètre à pointes.

Fascicule 3267 : revêtement de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers-colles

Tous ces petits ouvrages seront effectués à la demande du déroulement des travaux.

Les tolérances d'exécution des revêtements, mesurées avec la règle de 2 m placée dans une direction quelconque, seront les suivantes :

Edition du 30/03/2026

6.1.10 Sols PVC salle de bain

Fourniture et pose d'un sol PVC en lés, système TARADOUCHE, modèle TARALAY SECURITE SD ULTRA de chez GERFLOR ou similaire comprenant :

- Chappe dans le décaissé nécessaire à la réalisation de la douche à l'Italienne.
- Pose collée avec une colle acrylique en émulsion après préparation des supports conformément aux prescriptions du fabricant (fixateur).

Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et toutes sujétions de pose à joints vifs.

- Classement au feu : M1 ou bfl-s1
- Isolation acoustique : 6 dB
- Classement UPEC : U4P3E2/3C2
- Epaisseur Totale : 2mm

Position :

- CF plan de repérage

6.1.11 PVC mural de salle de bain

Fourniture et pose d'un PVC mural en lés, système TARADOUCHE, modèle MURAL CALYPSO de chez GERFLOR ou similaire comprenant :

Pose collée avec une colle acrylique en émulsion après préparation des supports conformément aux prescriptions du fabricant (fixateur).

Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et toutes sujétions de pose à joints vifs.

- Classement au feu : M1 ou B-s2,d0
- Epaisseur Totale : 0,92 mm

Position :

- CF plan de repérage

6.2 DIVERS

6.2.1 Barres de seuil

Fourniture et pose de seuils de portes au changement de revêtements bombés en aluminium – largeur 45mm – épaisseur 12/10 – compris toutes sujétions de fixation par vis inox sur supports, coupes, ajustages.

Position :

- Ensemble des portes

6.2.2 Dépose plinthe carrelage/faïence

Retrait des plinthes carrelées sur les cloisons conservées

Position :

- Couloir du bâtiment 407. 407-N0-C-030

6.2.3 Décaissé de salle de bain

Réalisation d'un décaissé de 2 m² et 6 cm de profondeur dans un dallage béton existant, après dépose du carrelage en surface, afin de permettre l'insertion ou la modification d'un ouvrage (réseau, gaine, appareillage, etc.), dans la zone définie sur les plans d'exécution.

L'entreprise titulaire du lot est chargée de l'ensemble des opérations : dépose du revêtement, décaissé, protection des ouvrages voisins, nettoyage et remise en état.

Position :

- 406-N0-P-033

6.2.4 Tapis de sol

Fourniture et pose d'un kit permettant l'incrustation d'un tapis de protection ESPLANADE 9000 ou équivalent dans une zone de sols. Pour la bonne incrustation du tapis de sol, prévoir la dépose des carreaux existants, afin de réaliser un décaissé de 5-6 mm.

- Dimension - 150 cm * 100 cm

- Epaisseur du tapis - 12 mm
- Couleur - gris/noir
- Classement au feu : M1 ou bfl-s1

Position :

- 406-N0-C-039

6.2.5 Plaque de protection

Fourniture et pose de plaques lisses en résine acrylovinylique teintée dans la masse pour l'habillage de protection des murs.

Lessivable et résistant aux agents détergents. Thermoformage à façon en L ou

U ou cintrage suivant disposition des murs. Epaisseurs de 2 mm. Produit non poreux traité anti rayures et antichocs.

- Classement au feu M1 ou B-s1, d0 (PV à fournir).
- Pose par double encollage néoprène suivant prescription du fabricant.
- Hauteur : 1.15 m
- Support plaque de plâtre BA13, enduit ciment, béton...
- Joint de finition parfaitement arasé entre plaque

Compris préparation spécifique des supports existants conservés notamment dont les protections de mur ont été déposées : grattage des colles, ratissage à l'enduit, remplacement de plaques de plâtre M1 (selon le cas) application d'un primaire spécifique.

Position :

- 406-N0-P-037

6.2.6 Rampe d'accès

Réalisation d'une rampe en chape ciment d'une épaisseur nominale de 10 cm, destinée à recevoir un ragréage de finition puis un revêtement de sol souple (PVC, caoutchouc ou équivalent), sur la zone définie sur les plans d'exécution.

L'entreprise titulaire du lot est chargée de l'ensemble des opérations : préparation du support, mise en œuvre de la chape, contrôle de planéité et de pente, ainsi que la préparation de la surface pour le ragréage et le revêtement souple. Pente dito plan.

Position :

- 406-N0-C-040

6.2.7 Provision pour rebouchage de saignée

Suite à démolition des cloisons noyée dans la dalle au lot plâtrerie, rebouchage des saignées au mortier Chapecem ou technique équivalent.

Position :

- A définir

6.2.8 Bande podotactile (PSE)

Fourniture et pose de bande podotactile colée ALERTILE de marque GERFLOR ou équivalent, 0300 DARK GREY. Réaction au feu Cfl-s1 selon la norme EN13501

Position :

- 407-N0-E-044

6.2.9 Escalier (PSE)

Fourniture et pose d'un sol PVC pour escalier compris nez de marche et contraste de marche, modèle TARASTEP PRO de chez GERFLOR ou similaire comprenant :

Pose collée avec une colle acrylique en émulsion après préparation des supports conformément aux prescriptions du fabricant (fixateur).

- 407-NO-E-044

Position :

- Local ASH - 406-N0-P-044

Lot N° 7 – CVC-PLOMBERIE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

Concepteur :
CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER
PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

NORMES ET DTU

Les installations devront être conformes aux normes, lois, décrets et règlements relatifs aux installations de chauffage, à la ventilation et à la plomberie ainsi qu'aux règlements d'hygiène spécifiques actuellement en vigueur et en particulier :

DTU règles Th-bât (contient Th . U, S, I), Th-C et Th-E

Arrêté et décret du 03/05/2007 et modifiée le 22/03/2017 de la réglementation thermique des bâtiments existant

Calcul des déperditions de base pièce par pièce réalisé selon les dispositions des normes NF EN 12831 et

NF P52-612 CN

Calcul de dimensionnement des émetteurs de chaleur réalisé selon les dispositions de la norme NF EN 12828

Règlement sanitaire départemental en vigueur sur les lieux des travaux à réaliser

Règles techniques de l'Assemblée plénière des Sociétés d'Assurances contre l'incendie. (A.P.S.A.I.)

Ensemble des normes de l'Union Technique de l'Electricité (U.T.E.)

Ensemble des normes NF notamment NFC 15-100 (exécution et entretien des installations basse tension),

NFP 41.201 (Conditions minimales d'exécution des travaux de plomberie), NFP 51.120 (Tubes rond en cuivre à braser par capillarité), NFA 48.720 (Tuyaux fonte à emboîtement), ...

Ensemble des DTU notamment série :

- 40.5 : Travaux d'évacuation des eaux pluviales
- 60.1 : Travaux de plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation
- 60.11 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales
- 60.2 : Canalisations en fonte, évacuations eaux usées, vannes et pluviales
- 60.31 : Travaux de canalisations en chlorure de polyvinyle non plastifié eau froide avec pression
- 60.5 : Canalisations en cuivre pour distribution eau froide et eau chaude sanitaire
- 65.1 : Canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et évacuations des eaux usées et pluviales à l'intérieur des bâtiments
- 65.12 : Réalisation des installations solaires plans à circulation de liquide pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire
- 61.1 : Installation de gaz
- 65 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment
- 24.1 : Travaux de fumisterie
- 65.11 : Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment
- 65.3 : Installations de sous-stations d'échange à eau chaude sous pression
- 65.4 : Chaufferies aux gaz et aux hydrocarbures liquéfiés
- 68.1 : Règles de conception et de dimensionnement des installations de ventilation
- mécanique contrôlée
- 68.2 : Exécution des installations de ventilation mécanique contrôlée
- 68.3 : Règles de conception et de dimensionnement des installations de ventilation mécanique contrôlée

Edition du 30/03/2026

Edition du 30/03/2026

- Edition du 30/03/2026



7.2.6 Collecteur de vanne 2 voies

Fourniture et pose d'un collecteur de vanne 2 voies en laiton sur réseau AEP Ø15 destiné à alimenter une centrale de dilution dans pour le local ASH. Suivant photo du CCTP.

Position :

- 406-N0-P-044



7.2.7 Arrosage extérieur

Mise en œuvre d'un réseau EF d'Arrosage des Espaces Verts, en tubes acier galvanisé calorifugés, cheminant en plafond, avec collecteur principal Ø20/27, alimentant le point d'arrosage prévu à l'extérieur du bâtiment. Fourniture et pose du robinet d'arrêt de jardin Somatherm ou équivalent en laiton, pour usage extérieur, permettant la coupure et le puisage d'eau sur installation de jardin. Compris percement mur en pierre.

- Diamètres : entrée Ø20x27, sortie Ø26x34 (raccord rapide pour tuyau).
- Pression maxi : 10 bars.
- Température maxi : 90 °C.

- Extérieur - cour intérieure

- ## Lot N° 8 – CFO-CFA

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Concepteur : CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

PÔLE ACHAT ET INGENIERIE
SERVICE TRAVAUX
95, boulevard Pinel
69678 BRON Cedex

NORMES ET DTU

L'installation devra être conforme aux normes, lois, décrets et règlements actuellement en vigueur et en particulier :

Réglementations diverses

- Règlement de Sécurité pour les établissements relevant du Code du Travail
- Code de l'urbanisme
- Normes françaises et européennes en vigueur, y compris NF DTU
- Règlement des produits de construction (marquage CE)
- Règles professionnelles

Normes NF C notamment :

- 12-101 : pour les coupures volontaires
- 14-100 : installation de branchement de première catégorie comprise entre le réseau de distribution et l'origine des installations intérieures.
- 15-100 : installations électriques à basse tension y compris les amendements A2, A3 et A4
- 15-131 : protections contre les surtensions
- 17-100 : installation de paratonnerre et mise à la terre

Guides et prescriptions UTE C :

- 15-559 : installation d'éclairage à très basse tension
- 61-390 : dispositif de connexion pour luminaire
- 62-471 : sur la sécurité photobiologique des lampes dans les lieux de travail fera référence.
- 90-120 : installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion sonore et visuelle.
- 90-124 : calcul et installation des antennes individuelles ou collectives pour la réception de la radiodiffusion
- 90-483 : câblage résidentiel réseau de communication
- 91-100 : protection de la radio et de la télévision contre les troubles parasites.

Norme EN 90-125 : installations audiovisuelles

- Cahier des charges PTT : prenant en compte les réseaux locaux de vidéo-communications (édition du 16/02/87).
- L'ensemble des travaux du présent lot sera conforme aux prescriptions des D.T.U. 70.1
- Arrêté et décret du 03/05/2007 et modifiée le 22/03/2017 de la réglementation thermique des bâtiments existant
- Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) du 28 Octobre 1994 (1er et 2ème arrêté)
- Loi 93-1418 du 31 Décembre 1993
- Décret 94-1159 du 26 Décembre 1994
- Loi 2005-102 du 11 Février 2005 (Règlement handicapé)
- Décret 2006-555 du 17 Mai 2006 (Règlement handicapé)
- Arrêté du 7 mars 1995 concernant la déclaration préalable
- Décrets 95-607 et 95-608 du 6 mai 1995
- Norme ISO 14 025 relatif à la déclaration environnementale des équipements électriques.

Les câbles utilisés seront du type FR-N1X6G3. Les câblages, les raccordements et boîtes Plexo seront inclus dans le prix des articles.

Edition du 30/03/2026

Toutes les sujétions sont à la charge du présent lot.

L'entreprise titulaire du présent lot doit réaliser un autocontrôle visuel et mesures de l'installation du réseau de communication à l'intérieur des logements. Les fiches d'autocontrôles seront à fournir en fin de chantier.

- Luminaires/applique de tête de lit/Pavé Néon/Downlights...

- Edition du 30/03/2026



- en goulotte PVC apparente avec accessoires de finition
- en encastré (avec saignée, pose de fourreau ICT, rebouchage, finitions adaptées).

Hauteur et position variable suivant plan de repérage.

- 406-N0-P-044
- 407-N0-P-043

Création d'une alimentation 32A pour la plaque de cuisson de la cuisine.
Hauteur et position variable suivant plan de repérage.

- 406-NO-P-047

Alimentation 230V monophasée 10/16A en attente pour raccordement d'une ventouse électrique à rupture. Compris protection dans l'armoire électrique.

- 406-N0-C-040

- en goulotte PVC apparente avec accessoires de finition
- en encastré (avec saignée, pose de fourreau ICT, rebouchage, finitions adaptées).

Hauteur et position variable suivant plan de repérage.

- Cf plan

Dans la baie informatique existante, prévoir un panneau de 24 port pour RJ45 compris fourniture et pose de passe câble sur le panneau et câble de brassage (2,00m). Câble C6 pour RJ45.
Le brassage sera fait par le VINATIER.

406-NO-L-056

- 2 PC IP 55.
- 2 RJ 45 IP 55

- en goulotte PVC apparente avec accessoires de finition
- en encastré (avec saignée, pose de fourreau ICT, rebouchage, finitions adaptées).

- 406-N0-P-044

Réalisation d'un poste de travail sous goulotte compartimentée 3 compartiments, composée de :

Un coordinateur SSI est associé au projet.

- 406-N0-C-040

- la liste des fournisseurs avec adresse, numéro de téléphone et nom des personnes à contacter.